

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature,  
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,  
concernant  
**Objectif 4.000 kilomètres de haies:  
état des lieux deux ans plus tard**

Madame la Ministre,

La Déclaration de Politique Régionale (DPR) prévoit la plantation de 4.000 kilomètres de haies et/ou d'un million d'arbres.

Madame la Ministre, je souhaite dresser un état des lieux avec vous. Depuis deux ans, combien d'arbres et de kilomètres de haies ont été plantés? Quelle est la proportion de plants wallons et d'où proviennent les plants étrangers?

Depuis un an, un indicateur de comptage est intégré au site internet de l'opération « *Yes we plant* ». Il est désormais possible, en quelques minutes à peine, d'enregistrer ses plantations personnelles afin de contribuer à la réussite de l'objectif ambitieux fixé par la DPR. Si nous pouvons nous réjouir de la mise en place de ce site internet, comment s'assurer que les données encodées soient bien réelles? En effet, il semblerait qu'encoder de fausses informations contribuerait tout de même à faire augmenter le compteur.

Je vous remercie.

## **Réponse de la Ministre Tellier:**

[Octobre 2021]

Afin de motiver tous les acteurs potentiels à la plantation, diverses actions de sensibilisation et de communication ont été développées dans le cadre du programme « *Yes We Plant !* ».

Ainsi, l'administration a pu mettre en ligne en novembre 2020, un site internet spécialement dédié et reprenant toute l'information concernant « *Yes We Plant* » muni d'un indicateur chiffré de l'évolution des plantations. Cet indicateur a été construit selon deux volets complémentaires. Le premier reprend les plantations effectuées depuis 2019 et le second rassemble, depuis septembre 2021, toutes les promesses de plantations.

À ce jour, il y a 246.202 mètres de haies et 251.468 arbres qui ont déjà été plantés en Wallonie depuis le début de la législature. Les promesses sont des engagements fiables et vérifiés par l'administration. Ainsi les dossiers de demandes de subventions octroyées par l'administration sont versés dans le compteur des promesses tant que les arbres n'ont pas été concrètement plantés.

Parmi ces plantations, il n'est pas possible de définir la proportion de plants wallons, car il n'y a pas, aujourd'hui, d'outil prévu pour permettre d'identifier les provenances.

Pour la suite, compte tenu des objectifs forts de plantations dans les pays et régions limitrophes, les plants issus de ces pays seront de moins en moins disponibles sur les marchés. Le seul marché qui semble encore suffisant pour fournir la Wallonie, dans l'attente de l'augmentation de production de plants wallons, est celui des Pays-Bas. Aussi, en concertation avec la filière, différentes actions prévues au sein de *Yes We Plant* sont mises en œuvre pour arriver à une augmentation rapide de plants wallons.

Toujours est-il que le compteur mis en ligne sur le site [Yesweplant.wallonie.be](http://Yesweplant.wallonie.be) évolue et est actuellement alimenté par des données venant de diverses origines:

- Tout d'abord, tout opérateur ayant planté peut encoder via un formulaire ses plantations d'arbres et/ou de haies.
- Ensuite y sont intégrées les plantations renseignées par des opérateurs publics tels que le SPW, les Villes et Communes, les Provinces, la SPGE...
- Les plants distribués lors de la semaine de l'arbre 2019 et 2020 sont comptabilisés.
- Les plantations effectuées dans le cadre de l'AGW subvention à la plantation, dès lors que le paiement est accordé (sur base des preuves apportées).
- Les données de presse mentionnant des plantations, après contact avec les planteurs et selon validation concrète permettant d'éviter un double comptage.

Une procédure administrative a été définie pour sécuriser au maximum les différentes données fournies. Il est prévu par exemple, que:

- Chaque dossier suspect à l'analyse de l'encodage des particuliers sur le site internet, amène à un contact en direct pour validation si nécessaire;

- Une analyse d'un éventuel doublon est effectuée pour chaque donnée émanant de structures publiques;
- L'Administration fonctionnelle valide les données de plantations subsidiées et celles des plants de la Semaine de l'arbre;
- Un contact avec la structure responsable de la plantation référencée par la presse est effectué en tant que contrôle.

Il faut souligner que ces chiffres ne constituent que la partie émergée de l'iceberg, puisque tous les planteurs n'alimentent pas le compteur ou ne communiquent pas sur ses plantations.

Ce compteur de plantations sous-estime donc probablement la réalité. Pour rappel, il constitue un outil de sensibilisation et d'engouement pour le projet qui se veut ludique et participatif et qui présente quand même des taux de fiabilité satisfaisants.

Il sera complété par un outil précis permettant de définir l'état réel de la situation en termes de plantations effectuées sur le territoire wallon: la cartographie technique et scientifique des haies et des arbres en tant qu'éléments structurants du paysage.

Cet outil est en cours de développement au sein du groupe de travail « cartographie et indicateurs » de la task-force haie, piloté par les scientifiques du DEMNA. Il se base sur la situation photographique aérienne de la Wallonie chaque année, complétée par des contrôles de terrain, dans la foulée. Il fournira une situation des plantations depuis 2019 conforme à la réalité.